

La fée et le Sire de Mathay.

La sirène du Doubs.

L'origine de la sirène de Mathay.

Les procès de sorcellerie.



*Les
21 Contes
et Légendes
de Mathay*

Parmi les centaines de contes et légendes de Franche-Comté, dont un certain nombre ne sont pas situés géographiquement, nous n'avons retenu que ceux qui sont attribués avec certitude à Mathay.

1. La fée et le Sire de Mathay (femme-serpent)

Un jour que le jeune sire de Mathay, fatigué de la chasse, s'était endormi au pied d'un chêne, il eut un rêve extraordinaire, dans lequel il crut voir une dame merveilleusement belle. En se réveillant, il ne fut pas peu surpris de retrouver près de lui la dame de son rêve. Il se jeta à ses pieds en la suppliant de ne plus le quitter. La dame répondit : «Je consens à te suivre et devenir ton épouse, mais à deux conditions : l'une que tu ne cherches jamais qui je suis, et l'autre que tu n'exiges pas que je passe la nuit du vendredi ou samedi à tes côtés». Le chevalier promit tout, les noces se célébrèrent avec pompe. Le sire de Mathay eut de sa femme un garçon et une fille.

Cependant l'une des deux restrictions que la dame de Mathay avait apportée à leur mariage finit par inquiéter son noble époux, il n'avait jamais cherché à savoir au juste qu'elle pouvait-être celle qu'il avait unie à son sort, mais pourquoi le quittait-elle toutes les nuits du vendredi ? Une certaine nuit, comme sa femme osait de s'éloigner de lui, il se leva après elle et la suivit jusqu'à l'endroit de la forêt où il l'avait rencontrée pour la première fois. Il se cacha derrière un arbre et voici ce que les voyants de la lune lui permirent de voir à travers les branchages. D'abord la Dame de Mathay se répandit en sanglots, et laissa échapper de sa bouche des paroles dites dans une langue d'une merveilleuse douceur, mais que son époux ne put comprendre, enfin elle entra dans une cuve d'albâtre, et à peine y fut-elle qu'elle se trouva transformée en serpent depuis les pieds jusqu'à la ceinture, le reste du corps ne changea point.

A l'aspect de cette étrange métamorphose, le sire de Mathay poussa un grand cri de surprise. Un long cri de douleur lui répondit et tout disparut. Depuis on ne revit plus la Dame de Mathay au château de son noble époux ; mais pour perpétuer le souvenir de leur féerique origine, ses descendants ont fait graver sur leur écu l'image de la Dame moitié femme moitié serpent, qui se voit dans leurs quartiers.

Cette légende se trouve sur une feuille manuscrite, non signée, dans les archives de la paroisse. Elle semble avoir été rédigée par l'abbé Pierre Richard, curé de Mathay du 16 février 1832 au 24 mars 1858.

2. La fée et le sire Mathay (femme-serpent) - 2^{ème} version

Un jour que le jeune sire de Mathay, fatigué de la chasse, s'était endormi au pied d'un chêne, il eut un rêve extraordinaire dans lequel il put voir une dame merveilleusement belle. En se réveillant, il ne fut pas peu surpris de trouver près de lui la dame de son rêve. Il se jeta à ses pieds en la suppliant de ne plus le quitter. La Dame répondit : «Je consens à te suivre et à devenir ton épouse mais à deux conditions : l'une que tu ne cherches jamais à savoir qui je suis et l'autre que tu ne sois pas trop exigeant». Le chevalier promit tout. Les noces se célébrèrent avec pompe et le sire de Mathay eut de sa femme un garçon et une fille.

Cependant, l'une des deux restrictions que la Dame de Mathay avait apportée à leur mariage finit par inquiéter son noble époux. Il n'avait jamais cherché à savoir au juste quelle pouvait être celle qu'il avait unie à son sort. Un jour, la Dame de Mathay voulut le quitter sans qu'il fut possible de connaître où elle se rendait. Le sire résolut d'obtenir son secret. Comme sa femme venait de s'éloigner de lui, il partit après elle et la suivit jusqu'à l'endroit de la forêt où il l'avait rencontrée pour la première fois (sans doute les «Cinq Chemins»). Il se cacha derrière un hêtre et voici ce qu'il lui fut permis de voir à travers les branchages.

D'abord, la Dame de Mathay se répandit en sanglots et laissa échapper de sa bouche des paroles dites dans une langue d'une merveilleuse douceur mais que son époux ne put comprendre. Enfin, elle entra dans une cuve d'albâtre et à peine y fut-elle qu'elle se trouva transformée en serpent depuis les pieds jusqu'à la ceinture. Le reste du corps ne changea point.

A l'aspect de cette étrange métamorphose, le sire de Mathay poussa un grand cri de surprise. Un long cri de douleur lui répondit et tout disparut. Depuis, on ne vit plus la Dame de Mathay au château de son noble époux mais pour perpétuer le souvenir de leur féerique origine, leurs descendants ont fait graver dans leurs armoiries l'image de la dame moitié femme, moitié serpent.

Cette légende a été rapportée par Mme Alice Sandoz correspondante de l'époque du journal «L'est Républicain», dans l'édition du 4 janvier 1990.

Cette même légende a été publiée dans la revue municipale en 1993, par M. Jean-Marie Thiébaud, historien de Pontarlier.

Cette deuxième légende de «La fée et le sire de Mathay», semble avoir été composée d'après la première.

3. *La sirène du Doubs (femme-poisson)* - 3^{ème} version

Le sire de Mathay, riche et puissant seigneur, aimait éperdument une belle inconnue avec laquelle il se promenait souvent jusqu'à minuit sur les rives du Doubs. Une fois entre autres qu'il la suppliait, après mille serments de fidélité, de se faire connaître et de lui accorder sa main, elle lui échappe et disparaît.

Bientôt l'amant délaissé voit sortir de la rivière une autre jeune fille plus belle que Vénus et vêtue comme elle. La nymphe s'approche du Baron et met en œuvre toutes ses grâces pour lui plaire. Elle le prie d'une voix douce et charmante de descendre avec elle parmi les roseaux du rivage «Non», répondit énergiquement le chevalier. «J'ai juré fidélité à celle que j'aime». Sorti victorieux de cette épreuve, le sire de Mathay épousa enfin sa bien-aimée qui mit au don de sa main une condition unique. «Permetts-moi seulement, avait-elle dit, de ne point passer tout entière avec toi, la nuit du vendredi. Ne demande pas pourquoi, ne cherche pas à t'informer où j'irai en te quittant. De ce secret dépend tout notre bonheur et ma vie». La clause acceptée, l'hymen accompli, rien durant quelque temps ne troubla la paix de cet heureux couple ; mais la jalousie qui s'est emparée du cœur de Mathay le rend inquiet chaque fois que son épouse vient à quitter le lit nuptial. Où va-t-elle, et pourquoi ces équipées nocturnes ? Il veut enfin éclaircir ce mystère. Il épie une belle nuit la fugitive et parvient sur ses pas jusqu'au bord du Doubs où elle plonge et commence à se jouer parmi les ondes. Mais, Ô surprise ! Qu'a-t-il vu sous l'eau transparente de la rivière ? Le corps de la baigneuse qui s'allonge et se termine comme celui des sirènes. L'épouse chérie du sire de Mathay n'était rien moins que la sirène du Doubs. La découverte du mystère fit évanouir l'enchantement.

L'épouse du sire de Mathay ne reparut jamais au château et l'infortuné Baron expia par de cruels revers tout ce qu'il avait goûté de bonheur dans une alliance éphémère.

Charles Thuriot, 1891. Gabriel Gravier, 1985.

4. *La sirène du Doubs (femme-poisson)* - 4^{ème} version

Le très riche et très puissant seigneur de Mathay aspirait à devenir l'époux d'une belle inconnue qu'il avait rencontrée sur les bords du Doubs, où souvent il se promenait.

Un jour, comme il la pressait plus que jamais de lui accorder sa main, elle échappa subitement à sa vue. Un instant après, une jeune fille, plus belle encore que la disparue, sortait de la rivière. D'une voix caressante, elle l'invita à s'approcher d'elle parmi les roseaux. Il l'éconduisit d'un non très sec et, pour qu'elle n'insistât pas, il lui déclara que son cœur était engagé par serment et qu'il ne serait jamais parjure.

L'épreuve à laquelle il avait été soumis, ne permettait plus de douter de ses sentiments et la belle inconnue consentit à s'unir à lui. Toutefois elle posait une condition. Elle le quitterait la nuit de chaque vendredi et jamais il ne devait chercher à en percer la raison. Qu'il n'accepte plus cette nécessité et leur bonheur serait anéanti !

Le sire promet tout ce qui lui est demandé et le mariage est célébré.

Les époux sont heureux, très heureux. Pourtant le mari finit par être gagné par la curiosité. Elle arrive à le travailler tant qu'une nuit, il suit la fugitive, l'épie et l'aperçoit plongeant, puis nageant à merveille dans le Doubs. Mais voici qu'épouvanté, il découvre, sous l'eau éclairée par la lune, que le corps de la baigneuse s'allonge et se termine comme celui des sirènes. Celle qu'il a épousée est moitié femme, moitié poisson ! C'est «la sirène du Doubs» !

Cette découverte entraîna l'écroulement du bonheur du seigneur. Jamais l'épouse ne revint auprès de lui et sa vie s'écoula marquée de tribulations.

Louis Martin, 1947.

5. *La sirène ou fée-ondine du Doubs (femme-poisson)* - 5^{ème} version

Au hasard d'une promenade le long du Doubs, le très riche et très puissant seigneur de Mathay, dont le château ne se trouvait pas très loin des ruines de la cité des Séquanais Epomanduodurum (aujourd'hui Mandeure), rencontra une belle étrangère et ne tarda pas à lui déclarer sa flamme et son désir de l'épouser. La belle ne répondit pas. Quelques jours plus tard, il vit une superbe naïade sortir de la rivière et d'une voix suave l'invita à venir auprès d'elle, puis alors qu'elle se hasarda à lui prendre le bras, le seigneur de Mathay lui répondit que son cœur appartenait à une autre, qu'il s'était engagé par serment et qu'il ne se dédirait jamais.

La belle inconnue, après l'avoir soumis à cette épreuve, ne douta plus de la profondeur de ses sentiments et consentit à l'épouser. Elle y posa toutefois une condition. Elle lui jurait fidélité, mais chaque vendredi soir, elle le quitterait pour ne revenir que le lendemain et il s'engagerait à ne jamais savoir où elle se rendrait.

Le seigneur promit. Ils se marièrent et furent très heureux. Peut-être espérait-il que ces sorties cesseraient un jour. Mais elles perduraient. A force, la curiosité le gagna. Un certain vendredi soir, il suivit discrètement sa belle épouse. Et soudain,

il la voit s'enfoncer dans le Doubs, puis son corps à partir de la taille se transformer en poisson. Il avait épousé la sirène du Doubs.

Hélas, il ne la revit jamais et connut à partir de ce soir funeste toute une série de malheurs.

Georges Bidalot, 2007.

L'origine de la sirène de Mathay

A l'origine des Sirènes se trouvent d'abord des monstres à la tête et au buste d'une femme, et au reste du corps d'un oiseau ; elles tenaient une lyre, symbole de leur pouvoir d'enchanteresse. C'est d'ailleurs sous la forme de femmes-oiseaux que les Grecs de l'antiquité imaginaient les Harpies et les Erinyes, que l'on retrouve plus-tard en Europe du Nord.

Le mythe des êtres mi-femme, mi-serpent (Vouivre) serait antérieur aux celtes. La Vouivre fait partie de notre environnement : une rue de Dole, une autre à Montbéliard portent son nom.

Les Sirènes mi-femme, mi-poisson (Sirène, Fée, Ondine, Mélusine) apparurent au Luxembourg dans les années 800, ensuite elles se seraient étendues en Lorraine pour venir jusqu'à Mathay.

Des sept auteurs qui rapportent cette légende, trois citent une femme-serpent (Vouivre) et les quatre autres une femme-poisson (Sirène). Or il apparaît que la Vouivre est la plus ancienne et aussi la plus répandue en Franche-Comté.

Le château de Mathay était construit au bord du Doubs derrière l'église actuelle. Ce château était bordé par le Doubs côté Est, et par un fossé rempli d'eau sur les trois autres côtés, ce qui a certainement favorisé l'apparition de ce genre de conte.

Les autres châteaux de la région, hormis celui de Montbéliard, étaient construits sur des pitons rocheux avec des fossés secs et des escarpements comme Neuchâtel-Urtière, Châtillon-sous-Maiche, Montjoie-le-Château, Belvoir.

En 1336 Regnaud de Mathay chevalier, «justicier et prévôt», acquit un fief à Mathay tout en étant prévôt. Le fait d'avoir un fief lui donnait le titre de seigneur.

Regnaud de Mathay possédait le blason qui représente la sirène du Doubs. Ce blason est l'emblème de la commune aujourd'hui.

La commune de Cœuvre située à cinq kilomètres au nord de Porrentruy en Suisse et à 35 km de Mathay possède le même blason.

6. Mathay «les Tapes grenouilles»

Ce nom était donné aux pauvres serfs de la seigneurie de Mathay par les fiers républicains de Mandeuire faisant allusion à l'obligation où les dits serfs se trouvaient de battre les étangs remplis de grenouilles.

Charles Beauquier, 1897.

7. Mathay «Les culs brûlés»

Début avril 1525, après quatre années de disette, les paysans du sud de l'Allemagne, de l'Alsace se révoltèrent contre leurs seigneurs et le clergé, à cause des impôts qui étaient devenus insupportables. Des bandes attaquaient les nobles et le clergé et incendiaient les châteaux et les abbayes. Ils recrutèrent dans les villages qu'ils traversaient. Après avoir écumé leur pays, ils prirent la direction du sud jusqu'aux portes de la Franche-Comté. On appelle cette révolte «La guerre des paysans». Elle fut écrasée dans le sang par une coalition des seigneurs de la région. La presque totalité des paysans révoltés ont été massacrés.

En Franche-Comté, seules les abbayes de Lantenans et des Trois Rois à L'Isle sur le Doubs ont été pillées. Les châteaux de Beutal, de Dampierre sur le Doubs et Mathay furent pillés et brûlés le 4 mai 1525.

Depuis cette époque les habitants des villages environnants appelèrent les paysans de Mathay, «Les culs brûlés» car leur château a été incendié par d'autres paysans.

Le bois situé entre Feuillebois et le Fays se nomme : «Le bois Brûlé» ou «Le bois Valengin» Cette dénomination : «Bois brûlé» date peut-être de la même époque car la famille Valengin était seigneur de Mathay de 1588 à 1716 donc postérieure à cette guerre des paysans.

Guy Emonnot, 1999.

8. «Les Mathay se pavanent»

On reproche aux gens de Mathay de se pavaner lorsqu'ils ont quelques vêtements neufs ? Pour se moquer de ce travers on dit :

Est-ce que tu ne sens pas une odeur de cuir neuf ?
Parbleu ce sont mes bottes ! Répond l'homme de Mathay.

Charles Beauquier, 1897.

9. Mathay chasse les souris

Les bergers des autres villages criaient aux gens de Mathay :

Mathay tchasse lais raites aiva lais prais,
Prend'ne fourchette pou lais revori,
Prend'ne quilli pou lais maingdi.

Mathay chasse les souris en bas des prés,
prend une fourchette pour les retourner,
prend une cuillère pour les manger.

Charles Beauquier, 1897.

10. Le diable

Mathay passait pour le pays des sorciers et des sorcières. Ces histoires se racontaient autrefois dans le pays de Montbéliard et le territoire de Belfort.

Ai Mandure	A Mandeure
Lo diale y puère.	Le diable y pleure.
Ai Mathay	A Mathay
Lo diale s'y plait.	Le diable s'y plait.

Robert Bichet, 1978.

11. Le chat des Chenevières

Un jour une femme de Mathay et sa petite fille étaient aux champs près du Doubs, au lieu dit les Chenevières, c'était l'endroit où, dans le temps on cultivait le chanvre. Tout à coup la petite aperçoit un beau chat qui vient se frotter contre ses jambes :

O manman regèd lou bè tchè !
No L'touch pè! Lèss lou!

O maman, regarde le beau chat!
Ne le touche pas ! Laisse-le ! lui répond sa mère prudemment.

Mais la petite se baisse et va pour le flatter. A peine l'a-t-elle touché, voilà que le chat se change en un paquet d'étoupes. Elle a eu bien peur.

Il paraît qu'elle aurait dû jeter le paquet d'étoupes au Doubs tout proche et on aurait vu le sorcier qui s'était transformé en chat.

Robert Bichet, 1978.

12. *Le corbeau de Champvermol*

Un jour un homme était en train de chasser au bord du Doubs sur Mathay en face de Champvermol qui est sur Mandeuve. Il n'avait rien tué, le gibier était déjà rare dans ce temps là ! Tout à coup passe un corbeau, au-dessus du Doubs. Faute de mieux il le tire. Le corbeau blessé, réussit à traverser le Doubs et s'abat sur Champvermol. Notre chasseur le suit des yeux. A peine a-t-il touché la terre, voilà que le corbeau se transforme en un homme blessé à l'épaule qui se met à injurier le chasseur.

Il fit même un procès qu'il gagna : c'était un sorcier.

Robert Bichet, 1978.

13. *La haute chasse*

Parfois, les soirs d'hiver, lorsque tout le monde était rassemblé au poêle «la chambre à côté de la cuisine» pour la veillée, on entendait dehors, du côté des escarpements de Champvermol qui, de l'autre côté du Doubs, dominant le village, un bruit de grillots «grelots» de chevaux ; c'était la haute chasse qui passait, les sorciers et sorcières qui se rendaient au Sabbat.

Robert Bichet, 1978.

14. *La haute chasse*

A Mathay, les orages violents seraient le fait d'une bande d'hommes armés ou de sorciers allant en troupe au sabbat, un mystérieux banquet dans une clairière.

Une autre histoire de La haute chasse liée au voyage vers le sabbat, à Mathay, rapportée par l'abbé Jean Garneret.

Jean Garneret, 1988.

15. *La rage de dents et le signe de croix*

Une paysanne de Mathay revenait du pré, portant sur sa tête une charge d'herbe pour les bêtes. Tout à coup elle rencontre un homme :

Te tchérjje bî, Marie, lui dit-il.
Nin ni, s n'a ran !

Tu es bien chargée, Marie, lui dit-il.
.Mais non ce n'est rien !

Ils continuent leur chemin chacun de son côté. Arrivée à la maison notre paysanne ressentit une terrible rage de dents, et ainsi les jours qui suivirent ; toujours à la même heure. Cependant elle avait souvent porté une charge sur sa tête, et même de plus lourdes.

Un peu plus tard elle croise de nouveau le même homme. Notre bonne femme se dit : c'est un sorcier, c'est lui qui m'a jeté un sort. Et comme elle avait peur et qu'elle n'osa pas faire ouvertement le signe de croix, elle le fit avec sa langue, dans sa bouche. Mais le sorcier vit son geste et lui dit :

Te n'é pé bzon d fare lou signe de croi évo té lang, i t voe pan far de mâ !
(Tu n'as pas besoin de faire le signe de croix avec ta langue, je te veux pas faire de mal.)
La paysanne resta stupéfaite, ainsi elle avait vu juste : c'était un sorcier.

Robert Bichet, 1978.

16. La possédée de Mathay

Au temps de la révolution de 1789 il y avait à Mathay une possédée. La pauvre femme restait dans une maison au bord du Doubs. Quelque-fois il lui arrivait de venir assister à la grand messe le dimanche à l'église du village. Durant toute la première partie de la messe, tout allait bien : mais dès que Monsieur le curé avait commencé le sermon, la pauvre vieille ne se sentait plus. Elle était tellement opprimée par les paroles du prêtre qu'elle s'écriait : «Pastor et Pastores, tu dis bien, mais tu m'écrases !»

Et ne pouvant rester plus longtemps à l'église, elle sortait.

Lorsque la fureur révolutionnaire, après avoir supprimé la monarchie, s'attaqua à l'Eglise, les envoyés des révolutionnaires vinrent à Mathay pour abattre les croix des carrefours qui en ce temps-là étaient en bois. Ils ne trouvèrent personne pour leur prêter une hache. Alors l'idée leur vint d'aller s'adresser à leur maître Satan qui habitait chez la possédée. Mais ce fut en vain, la brave femme ne voulut pas prêter de hache.

Un jour enfin, après la révolution, on se décida d'exorciser la pauvre possédée. Un prêtre se rendit chez elle, récita les prières rituelles. Dès qu'il eut fini la malheureuse fut prise de violentes convulsions et se mit à vomir. Mais fait surprenant, ce qu'elle vomissait, c'était des fourmis. On se hâta de ramasser les fourmis maudites et de les jeter au feu. Là, cela fit un grand bruit, ça crissait, ça craquait, on aurait cru qu'on avait jeté du sel dans le brasier. C'était le démon qu'elle avait qui venait de partir.

L'abbé Jean Garneret précise : «Cette histoire de possédée m'a été rapportée par Yves Jeannin qui la tient de sa grand-mère qui elle-même l'a reçue de sa propre grand-mère».

Jean Garneret, 1988.

17. La baratte ensorcelée

Un jeune homme allait voir sa belle. Arrivé devant la maison il regarde par la fenêtre avant d'entrer, et il vit la jeune fille en train de baratter. Rien d'étrange à cela, mais chose plus étrange, elle ne cessait de répéter :

«bredï bredouf, bredï bredouf».

Le jeune homme, n'osant entrer, se demandait ce que signifiait ce manège et se retira.

Une autre fois il revint, la jeune fille était de nouveau assise, en train de baratter :

«bredï bredouf, bredï bredouf».

Finalement elle s'arrête et sort du poêle. Furtivement le jeune homme qui voulait en avoir le cœur net, rentre et va voir ce qu'il y a dans la baratte. La jeune fille l'avait vidée, seul, au fond un morceau de papier. Le jeune homme essaie de baratter en disant la formule, et voici que la crème, venant d'on ne sait d'où, remplissait la baratte.

La jeune fille, une sorcière, tirait la crème d'une autre maison.

Jean Garneret, 1988.

18. Contre les voleurs de lait

Quand une vache est tarie, parce qu'on lui a jeté un sort, il faut, un soir de nouvelle lune, aller faire un grand feu hors du village dans un pré qui vous appartienne. On tourne autour de ce feu trois fois de gauche à droite et trois fois de droite à gauche en portant sur son dos une peau de brebis noire dont on a retourné la queue en l'air. On doit aussi avoir un peu du poil de la vache dans son gousset. Tout en tournant autour du feu, on dit chaque fois sans reprendre haleine :

«Putain du diable, tu trais ma vache, mais tu ne la trairas plus».

Après cela on jette un paquet de poussière dans le feu et l'on tape à grand coup de bâton sur les charbons pour en faire jaillir des étincelles de tous sens. Enfin, avant de s'en venir on urine dans le feu en fermant les yeux. Une fois rentré chez soi, il faut faire attention à la première personne qui vient demander du lait : c'est celle qui trait la vache.

Jean Garneret précise que ces deux légendes, «La baratte ensorcelée» et «Contre les voleurs de lait» lui ont été transmises par un correspondant de Belfort qui lui avait dit qu'elles sont originaires de Mathay.

Jean Garneret, 1988.

19. Les mauvais livres

Pour jeter leurs sorts, les sorciers se servaient de formules contenues dans des mauvais livres. Les deux plus connus étaient : Le grand grimoire et le Petit Albert. Il y en avait quelques-uns à Mathay ; beaucoup ont été brûlés, mais il en reste. Un homme du village ayant trouvé un de ces livres, voulut faire l'expérience de son pouvoir.

Une charrette à ridelles chargée de bois revenait justement de la coupe, sur la grand-route. Il se mit à lire quelque chose sur son livre. Voilà la voiture qui se renverse. Il aida le charretier à recharger son bois et par trois fois, à l'aide de formules, il la fit renverser alors qu'elle était parfaitement stable. Etant convaincu alors du pouvoir du livre, il le jeta au feu.

Barbizier, 1952

Les grimoires

Le grand grimoire, avec la grande clavicule de Salomon, et la magie noire ou les forces démoniaques du grand Agrippa, pour découvrir tous les trésors cachés, et se faire obéir à tous les esprits ; suivie de tous les arts magiques. Auteur : Henri Corneille Agrippa de Nettesheim. Première édition en 1517. On prétend qu'une fois en possession de ce grimoire, on ne peut jamais s'en débarrasser, ni par le feu, ni par l'eau, ni en le vendant, et qu'on mourra donc damné.

Les secrets merveilleux de la magie naturelle du Petit Albert. La première édition connue du Petit Albert, date de 1706 et portait le titre : Le secret des secrets de nature. Auteur : Albert le Grand (1206-1280).

En 1854, Victor Joly estimait à quatre cent mille le nombre de «Grimoires» appelés aussi «Mauvais livres» ou «Carnets Noirs» vendus annuellement en France. Les deux grimoires cités plus haut, arrivant largement en tête des ventes.

Mathay et les histoires de sorcellerie

Comme cité plus haut, Mathay passait pour le pays des sorciers et des sorcières ; ce qui semble se vérifier par les dix histoires de sorcellerie pour un si petit village au Moyen-âge, environ 200 habitants.

Après la destruction de la ville gallo-romaine d'Epomanduodurum (Mandeure et Mathay), les survivants et les nouveaux habitants ont construit leurs maisons au milieu des ruines majestueuses de la cité antique.

Les habitants de la région estimaient qu'il fallait avoir pactiser avec le diable pour résider dans un endroit pareil, qui plus est forcément hanté par les fantômes des Gallo-romains.

Les procès de sorcellerie

On ne se déclare pas sorcier ou sorcière, c'est la communauté qui accuse une personne de pratiquer la sorcellerie. Il suffisait de peu de chose pour être accusé de sorcellerie : Un membre d'une famille qui tombait subitement malade, une vache qui tarissait ou mourait, un cheval malade, la grêle qui hachait les récoltes, On attribuait tous ces malheurs à une action démoniaque, on se demandait qui pouvait jeter un sort et l'on cherchait dans la communauté celui ou celle qui avait pactisé avec Satan.

Les arrestations étaient effectuées par de véritables petites troupes et la plupart du temps de nuit, de crainte que le suspect ne s'échappe.

Les procès de sorcellerie se sont déroulés de 1434 à 1667, soit pendant 233 ans ; ils ont touché toutes les couches de la société, les paysans, les artisans, les commerçants et les bourgeois.

Ces procès ont concerné 67 % de femmes et 33 % d'hommes en Franche-Comté, et 82 % de femmes et 18 % d'hommes dans la principauté de Montbéliard.

Le procès était toujours à charge, les témoins à décharge étaient souvent accusés de complicité, même les membres de la famille. Personne n'osait défendre ces malheureux.

L'accusé n'avait pas connaissance de l'identité de ses accusateurs.

L'accusé nu, entièrement rasé et les yeux bandés, était visité par un barbier (médecin) qui cherchait, la marque du diable, à l'aide d'une aiguille : la partie insensible du corps ou une marque (tache, cicatrice), par où le démon était entré.

Si les aveux n'étaient pas spontanés on avait recouru à la torture qui était graduée, si la personne perdait connaissance, on arrêta, on la réveillait et la réconfortait, ensuite la torture reprenait.

Souvent à la seule vue des instruments de torture, l'accusé prit de terreur avouait tout ce qu'on lui reprochait et signait toutes les déclarations qui lui étaient présentées.

Pour les coupables la sentence est unique : brûlé vif sur la place publique. Les restes étaient brûlés plusieurs fois jusqu'à la réduction totale en cendres, qui ensuite étaient dispersées dans la rivière ou dans la nature.

Les condamnés demandaient fréquemment aux juges d'être préalablement soit décapités, soit étranglés, ce que ceux-ci accordaient au gré de leur fantaisie.

Celui ou celle qui n'avouait pas et qui avait survécu aux tortures, mais qui ne pouvait pas prouver son innocence, était banni de la société et souvent mourait des suites de ses blessures.

La totalité des biens des accusés, coupables ou bannis, était confisquée et une partie servait à payer le procès. Ceux qui ont réussi à prouver leur innocence ont bénéficié d'une libération (non-lieu). En Franche-Comté ils étaient 182 soit 26 % et dans la principauté de Montbéliard 2 soit 1 %.

Le 11 avril 1660, la femme Parreau d'Allenjoie est brûlée à Montbéliard. C'est la dernière des 166 sorcières et 37 sorciers brûlés et des 18 bannissements, dans la principauté de Montbéliard qui à cette époque ne faisait pas partie de la Franche-Comté.

Pour la Franche-Comté ce sont 277 sorcières et 136 sorciers qui périrent sur le Bûcher et 105 bannissements à la même époque. Il y eut des procès de sorcellerie contre des personnes de Mandeuve, Valentigney, Voujeaucourt, Autechaux, Bavans.

Les villages de Mathay-Lucelans et Bourguignon n'ont pas eu à souffrir de tels procès.

20. Le choix

Maximilien Loiseau a attendu que sa femme soit couchée. Maximilien fut de tout temps un citoyen éclairé, sa femme n'a pas à voir son bulletin. Demain il se chargera de guider son choix à elle, ça c'est autre chose : il faut faire l'éducation politique des femmes.

Demain il ne s'attardera pas dans l'isolement. Il faut préparer ça, dit-il, à tête reposée. Il s'est installé à la table de la cuisine, après avoir vérifié d'une dextre rapide qu'il n'y restait plus trace de graisse ni de pinard. Il a pris sa vieille plume toute rouillée, a remué la goutte d'encre qui stagnait et a dit tout bas pour lui seul : «Voyons voir...voyons voir...»

La liste qu'il a posée devant lui est « la bonne ». Elle s'intitule : «Union Municipale pour le Rassemblement National». Afin que la mairie ne s'y laissât pas prendre, il a brûlé les autres sur lesquelles elle prétendait qu'il y avait aussi des honnêtes gens.

Maximilien, la plume levée, veille au salut de la commune. Car il ne peut y avoir des «Bons» sur la mauvaise liste, il peut y avoir des «Mauvais» sur la bonne liste.

Gustave Machin, maire sortant, médaillé militaire, père de famille nombreuse... Il y aurait bien à redire de Gustave. Pendant la dernière guerre (1939-45), il lui a collé vingt hommes et six chevaux à loger. Il lui a refusé un bon de matière après en avoir accordé un au voisin. Il lui a fait réquisitionner une vache de trop... Enfin, si Gustave ne passait pas, on pourrait en avoir un pire. Il y va pour Gustave.

Auguste Dupont, adjoint sortant. Ne s'est pas toujours bien conduit. On dit qu'avec les bergères, à l'automne... Soudain Maximilien se remémore une aventure dans laquelle lui-même... Passons, le diable veille, il y va pour Auguste.

René Chose. Là ça ne marche plus. L'année passée, il a crié en sortant du bistrot «Vivement la Révolution». Admettons qu'il était saoul. Il va toujours à la messe. Au fait, lui, Maximilien, y va-t-il si souvent, Il dit que c'est plutôt l'affaire des femmes... En général donc, René est du «Bon côté». Il y va pour René.

Avec un profond sens de l'humain et quelques soupçons, il y va pour Paul, pour Alcide, pour Ernest.

Arrivé à Désiré Testu, il se cabre. Testu lui a dit un soir devant six témoins : «Tu n'es qu'un imbécile». Il est vrai que Testu a eu raison, les cochons n'ont pas baissé comme il l'affirmait, lui, Maximilien... Seulement on ne lâche pas des mots comme ça. On dit au village : Désiré est intelligent. Ça ne suffit pas. Imbécile... Imbécile... Il n'y va pas pour Testu. Sursaut d'amour-propre. La vieille plume a grincé, le nom est barré, ça apprendra Testu à dire ce qu'il pense. Tout conseiller en exercice doit se doubler d'un candidat aux prochaines et agir comme tel.

Reste celui-ci, celui-là. A peine « Présentables ». Les sortants, passe encore, les autres, on aurait pu les prendre dans des familles «Comme il faut». On aurait pu, parbleu ! On aurait pu... Enfin Gustave lui a bien dit : «J'aurais dû te porter, mais on n'a pas osé aller te trouver».

C'est ainsi que les communes, comme les gouvernements ont perdu les meilleurs : par timidité.

Outre qu'il est «Capable», Maximilien a au pays trente trois parents plus ou moins proches qui sont électeurs, bon capital de base !

Il faut attirer l'attention, car un second tour sera. Et toute la figure du bon, du conséquent, du dévoué citoyen s'est éclairée.

D'une écriture méconnaissable, il a placé au bas de la liste un nom, le seul vraiment « Bon », le seul qui ait pour lui quelque importance, celui qui est au-dessus des parties et des idées, des projets et des échecs, à la hauteur de toutes les situations, celui de quelqu'un qui, pour peu que les intérêts de la commune coïncident avec les siens, saura les défendre sans faiblir ; son nom : «Maximilien Loiseau»

Un conte qui a pour cadre les élections municipales de 1947 à Mathay. Il est rapporté dans la revue municipale de 1973, par Robert Sévy fils de Georges Sévy instituteur à Mathay dans les années 1930-1940.

Robert Sévy, 1973

21. Murmures d'une Fontaine

Il y a plus de cent ans (en 1864), avec mes trois sœurs du milieu et du bas du village, j'arrivais à Mathay. Nous avions été très désirées par la population d'alors, comme le rappelle la délibération du Conseil Municipal de l'an 1860 exprimée en termes savoureux : «.. que cette commune est abreuvée (sic) par des puits, qui souvent tarissent ; ils sont par ailleurs malcommodes (resic) peu sains et d'un entretien coûteux...». De gros sacrifices furent consentis 3278 Francs-Or, rien que pour les emplacements, pour la construction 25 ha de coupe de bois y suffirent à peine ! M. François Curtit était alors le maire (1852-1865) désigné par le Sous-Préfet après avoir il est vrai prêté serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur Napoléon III (1852-1870).

En cours de route nous entendions rire, chuchoter, s'esclaffer les habitants des alentours : «Ces fontaines vont à Mathay, quel pays, quels gens bons buveurs et mauvais coucheurs !» disaient-ils ; nous étions, il faut le dire quelque peu inquiètes de toutes ces médisances. Une fois arrivées l'on nous installa et pour ma part, je me remplis d'eau à ras bord.

Portant fièrement ma croix, je fut baptisée par M. le curé François Deleule (1858-1875) qui m'aspergea d'eau bénite venant bien du Bon Dieu comme la mienne mais par une autre conduite et porteuse d'autres vertus ; ainsi adoptée, je me mis à vivre avec mon quartier et ses habitants.

Et j'en entendais passer sur ces routes : le pas feutré du va-nu-pieds, du pauvre et du rouleu (1), le sabot sonore et juvénile des écoliers, les sabots fleuris, légers et joyeux des jeunes filles, celui pesant et fatigué du laboureur le jour déclinant, les sabots usés des vieux et vieilles courbés par l'âge et le travail. J'entendais aussi passer les godillots ferrés de nos enfants, l'arme sur l'épaule, fiers soldats de mon pays. Par deux fois hélas hélas ! Le martèlement des bottes écrasant notre patrie envahie.

Maintenant, je n'entends plus marcher. Oh ! Non que je sois devenue sourde, mais les gens d'aujourd'hui ne marchent plus : ils roulent ou ils courent.

Que n'ai-je vu passer durant ce siècle ? Lourds attelages de bœufs ou de chevaux transportant, qui la pierre pour les chemins, le bois de feu, d'autres les longs sapins et les chênes rugueux ; la voiture du courrier emportée par le galop de ses fougueux coursiers, navette incessante et noria sans fin. Tout était drapé dans le bruit des sabots des chevaux, dans le craquement perpétuel des roues « égrèlies » (2), les claquements de fouet et les cris et les jurons des voituriers.

Je désaltérais et j'abreuvais tout ce monde, hommes et bêtes, heureux qu'ils étaient tous de me découvrir à la croisée des chemins.

Je vis passer les premières automobiles, engins bruyants, toussant, pétaradant et objet de la curiosité de tous. Parfois l'une s'arrêtait, toute entourée de vapeur et le chauffeur se précipitait un bidon à la main ; tient... j'ignorais que ces horribles machines avaient soif d'eau.

Les jours, les saisons, les ans s'égrenaient, témoin que j'étais des joies et des peines, des amitiés et des disputes de tous les gens d'alentour.

Fontaine lieu de rendez-vous que de tendres serments n'ai-je entendus échanger entre le jeune boucher et la porteuse de cruche qui le soir venu s'abritaient tous deux dans mon ombre, d'amours coupables aussi, mais chut ! Les mauvaises langues des villages voisins disaient alors de Mathay : «Tout est mitoyen, les femmes et les talvannes (3)». Et au matin naissant que d'hommes titubants, ivres de vin se plongeaient la tête dans l'eau froide jusqu'au cou pour retrouver un peu d'équilibre et un rien de contenance pour affronter, soucieux, le retour au domicile conjugal. Et ces mêmes hommes qui durant la chaude journée revenaient moult fois boire goulûment à ma goulotte, le bon vin ne rappelle-t-il pas l'eau ?

Les enfants jouaient dans mon eau, poussant de simples morceaux de bois et qui dans le rêve de ces marins en herbe devenaient de puissants voiliers voguant vers de merveilleux pays, jusqu'au moment où une mégère sortait sur le pas de la porte, les apostrophaient sans ménagement et les tiraient de leur songe bienheureux : «Allez vous-en, garnements, vous salissez l'eau et les bêtes ne boiront plus !»

Puis vinrent les temps modernes, l'eau sous pression (1937), l'on m'oublia, délaissée. N'était beau que ce qui roulait sur quatre roues et l'on préférait le lisse et fallacieux aspect du plastique au grain rugueux de ma pierre.

Mais dans cette époque où tout était allé trop vite, où tous brûlaient la chandelle des deux bouts pour y voir plus clair, où pour être, il fallait paraître, gaspillage étant synonyme de richesse, les gens s'interrogent, me remarquent, se raccrochent

à moi témoin de leur passé ; est-elle jolie notre fontaine ! Ils forment pour moi des projets merveilleux. Et hélas dans le village une rumeur qui naît, s'enfle, grandit, explose : comble d'ingratitude, je dois m'en aller je suis vendue pour trente pièces d'argent, victime de sombres tractations et d'obscurs marchandages : comme ma croix est soudain devenue lourde, où irais-je ? Surtout pas en face de cette jeune mairie qui n'est ni de mon âge, ni de ma classe.

Habitants de Mathay, par respect pour mon vieil âge et pour tous les services que je vous ai rendus, n'y a-t-il personne d'entre vous qui voudrait m'accueillir ? Je me vois parmi vous, rajeunie, débordante de fleurs multicolores, charmant la vue de tous et les regards envieus des étrangers ; trait d'union entre le passé de vos pères et l'avenir de vos enfants.

Sinon, j'irai prendre place devant le cimetière, reléguée comme le sont aujourd'hui dans les hospices certains parents d'enfants pourtant aisés. Là, pleine de souvenirs et de regrets, je retrouverai dans leur dernier sommeil tous les vieux et les vieilles de Mathay que j'ai connus et qui, eux au moins, m'aimaient bien.

Notes :

1 Rouleu : (dérouleur) souvent anciens journaliers ou commis de ferme qui vieillissant, allaient de pays en pays, vivant de mendicité.

2 Egrelis : (issu du patois) desséché et racorni par le chaud et le sec.

3 Talvanne : (expression locale) pignon ou mur séparatif entre deux maisons.

Cette complainte de la fontaine du haut du village, menacée de disparition en 1978, a été écrite et rapportée dans la revue municipale de 1978 par André Mauvais pour réveiller les consciences sur le patrimoine communal.

Cette complainte a produit d'heureux effets car aujourd'hui la fontaine est toujours en place, et les quatre fontaines ont retrouvé leur lustre d'antan : trois sont fleuries et celle de la place de l'église remise en eau en 1987.

Cette fontaine est située au carrefour des CD 437 et 438 (aux feux tricolores) et à proximité de l'ancien relais des diligences.

André Mauvais, 1978.

Bibliographie et sources :

- . Archives paroissiales.
- . Bulletins municipaux de 1973, 1978 et 1993.
- . Traditions populaires du Doubs, de Charles Thuriot. 1891.
- . Blason populaire de Franche-Comté, de Charles Beauquier. 1897.
- . Revue «Barbizier.» De 1952.
- . Racontottes de Franche-Comté, de Robert Bichet. 1978.
- . Franche-Comté, pays de légendes 4 tomes, de Gabriel Gravier. 1980-1985.
- . L'est Républicain des 4 et 22 janvier 1990.
- . Franche-Comté, terre de légendes, de Georges Bidalot. 2007.
- . Discours exécrables des sorciers, d'Henry Boguet. 1606.
- . Histoire de la Sorcellerie au Comté de Bourgogne, d'Aristide Dey. 1861.
- . La sorcellerie dans le pays de Montbéliard au XVII siècle, d'Alexandre Tuetey. 1886.
- . Sabbat, juges et sorciers, de Jean Vartier. 1968.
- . Etrangetés et diablerie en pays comtois, de Rolande Redouté-Renaudeau. 1979.
- . Sorcières, diables et bûchers en Franche-Comté, de Brigitte Rochelandet. 1997.
- . Le livre des Grimoires, de Claude Lecouteux. 2002.

Mathay le 5 décembre 2007, Guy Emonnot.